



REGLEMENT “E-CRITERIUM 75”

Article 1 : TITRE ET CHALLENGE

Le District parisien de football organise lors de la saison 2023/2024, la première édition du « E-Critérium 75 » réservé aux clubs libres affiliés au District.

Article 2 : NATURE DE L'ÉPREUVE

Le « E-Critérium 75 » est une compétition virtuelle se basant sur la pratique du e-sport, c'est à dire sur la participation à des matchs virtuels sur console de jeux vidéo déterminée par le comité de pilotage.

Article 3 : COMITÉ DE PILOTAGE

Un comité de pilotage formé par des membres permanents du District sera chargé de la gestion et l'administration des différentes rencontres tout au long de la compétition.

Article 4 : ENGAGEMENTS

Tous les engagements des clubs et de leurs joueurs doivent parvenir sur le formulaire destiné à la compétition dans les délais impartis. Chaque joueur engagé représentera un club affilié au District Parisien de Football.

Tout engagement arrivé au District en dehors des délais, ne pourra pas être pris en considération pour la compétition en cours.

L'engagement à la compétition est gratuit.

Article 5 : JOUEUR

L'épreuve est mixte. Le/la joueur/euse devra être né/e en 2010 minimum et être licencié/e au sein du club qu'il/elle représente (Libre, Futsal, Entreprise, Loisir, Dirigeant, Arbitre, Educateur), et ne devra pas connaître de contre-indication liée à l'utilisation de plateformes vidéoludique nécessaires à la pratique du e-sport.



Tout joueur mineur devra faire parvenir au sein du District avant le début de la compétition, une autorisation parentale qui sera formalisée pour les modalités d'engagement.

Chaque joueur devra prendre part à la compétition via son espace personnel qu'il dispose au sein de la console qu'il utilise dans le cadre de sa participation et sera donc identifié avec le pseudonyme qu'il aura renseigné sur le formulaire d'engagement avant le début de la compétition.

Le joueur engagé à la compétition ne devra pas être en état de suspension.

Article 6 : PLATEFORME

Les matchs se dérouleront sur Playstation 5 (console de Sony).

Article 7 : JEU

Les matchs devront se jouer avec le jeu « EA FC 24 » en match classique 1vs1.

Article 8 : LOIS DU JEU

Les rencontres jouées virtuellement devront être en conformité avec les règlements généraux et les lois classiques du football à 11 instaurés par les différentes instances fédérales.

De plus, les modes de jeux devront respecter les modalités suivantes :

- Vitesse : Normale
- Météo : en soirée (sans neige ni pluie)
- Mode 95 (toutes les statistiques recalibrées au même niveau)
- Assistance puissance passes : Non
- Défense tactique obligatoire
- Tactiques personnalisées autorisées
- Une pause ne peut être mise que si le ballon est sorti de l'aire de jeu ou après une faute.
- 3 pauses de 30 secondes par match sont accordées pour chaque joueur. Si cette règle n'est pas respectée, un avertissement pourra être donné au joueur
- Seules sont autorisées les formations préenregistrées dans le jeu (sans aucune modification).



Article 9 : LITIGES ET INTERRUPTIONS DU JEU

Si un match est interrompu intentionnellement par un joueur, ce dernier se verra infligé un match perdu par forfait (défaite par trois buts à zéro).

Toute autre interruption de la rencontre en dehors de ce motif entraînera la perte du match aux deux joueurs.

En cas de litige, les joueurs devront prendre un maximum de captures d'écrans permettant de prouver les anomalies rencontrées et les faire parvenir par mail à l'adresse secretariat@district75foot.fff.fr.

Le cas échéant, le comité de pilotage, selon les éléments à disposition, aura qualité de prendre toute décision conforme à l'équité et au bon déroulement de la compétition.

Les litiges et réclamations examinés par le Comité de Pilotage du District seront insusceptibles d'appel et donc aucun recours de la part des joueurs ne pourra être exercé.

Article 10 : DURÉE ET HORAIRES DES RENCONTRES

Chaque rencontre officielle comptant pour le « E-Critérium 75 » devra opérer une durée de 6 minutes (temps effectif du jeu). La durée du match sera à renseigner dans les options du jeu avant chaque rencontre.

En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, cette dernière devra se terminer sur un résultat nul. Aucune prolongation ne devra être jouée, sous peine de voir le résultat acquis annulé à l'issue de cette dernière. Dans ladite situation, les deux joueurs se verront alors déclarés perdants de la rencontre.

Une journée de critérium sera programmée de façon hebdomadaire (soit entre le lundi 00h01 jusqu'au dimanche 23h59). Cette fréquence sera mise à disposition des joueurs engagés pour l'organisation de leur rencontre afin de se mettre d'accord sur le jour et l'horaire du match.

En cas d'incapacité de se mettre d'accord, le comité de pilotage détient la possibilité de déclarer match perdu à l'un des deux joueurs ou aux deux joueurs selon les efforts fournis pour l'organisation de la rencontre.

Article 11 : EQUIPE VIRTUELLE

Chaque joueur devra choisir l'équipe virtuelle avec laquelle il participera tout au long de la compétition et devra obligatoirement mentionner cette dernière dans le formulaire d'engagement.



Aucun changement d'équipe ne sera validé en cours de Critérium sous peine de se voir disqualifier de la compétition.

Article 12 : ISSUE DU MATCH

A l'issue de la rencontre, chaque joueur devra obligatoirement renseigner le résultat en envoyant les captures d'écran au District par le biais de la plateforme choisie à cet effet au plus tard 48h après la rencontre.

Article 13 : FORFAITS

Tout club déclarant forfait doit en aviser, par écrit, le District et son adversaire au plus tard le vendredi à 12h00 précédant la journée de la rencontre, conformément à l'article 23.2 des R.S.G du District 75.

Tout club déclaré ou déclarant forfait 3 fois au cours de la saison est mis hors critérium et le forfait général est appliqué conformément à l'article 23.4 des R.S.G du District 75.

Article 14 : SYSTEME DE L'EPREUVE

Le « E-Critérium 75 » se déroule en 2 phases :

Phase 1 : « Phase de Ligue » : 2 Poules de 10 joueurs représentant les clubs affiliés au District Parisien de Football et s'affrontant en ligne en match unique.

A l'issue de la Phase 1, les 4 meilleures équipes de chaque poule se qualifieront pour la Phase 2.

Phase 2 : « Play-off » : organisation du tournoi final sur une journée événement organisée en physique dans les locaux du District.

Les rencontres de la phase finale seront jouées selon les mêmes conditions de jeu que durant la phase de Ligue.

En cas de match nul lors de la phase 2, des prolongations ainsi qu'une séance de tirs aux buts devra se dérouler selon le cas échéant.

Le vainqueur de la finale sera le vainqueur du « E-Critérium 75 ».

Article 15 : CLASSEMENT

Conformément à l'article 14 des R.S.G du District 75.

